

Compte rendu du conseil municipal du 29.04.2014

Tous les conseillers sont présents.

Taxes locales 2014 et budgets 2014.

Par 14 votes POUR et 1 vote CONTRE (Emmanuel AUBRY) le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et des membres de la Commission des Finances réunie le 26 avril, décide d'augmenter les taux des taxes locales de 2% par rapport à l'année 2013.

Les taxes locales 2014 votées :

- Taxe d'habitation : 11,06% (10,84 en 2013)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 8,56% (8,39% en 2013)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 28,06% (27,51% en 2013)
- Cotisation Foncière des Entreprises : 16,83% (16,50% en 2013)

Budget Principal

Etudié en Commission des Finances le 26 avril, le Budget Primitif 2014 est proposé à l'assemblée. Il s'équilibre come suit :

DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT	430.130,00€
DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT	148.855,00€

Le Budget Primitif 2014 est approuvé à la majorité des conseillers municipaux (1 abstention Emmanuel AUBRY).

Remarques, informations, suggestions et propositions :

- Revoir les contrats INTERNET et TELEPHONIE pour diminuer les dépenses du poste « frais de télécommunications ». (abonnement jugé trop cher).
- Les équipements prévus en Investissement pourraient éventuellement être financés par contrat de type « crédit-bail » ou par un emprunt à court terme.
- Réviser avec la Société COMIAGE les tarifs appliqués par la commune pour les travaux d'entretien (tonte, débroussaillage) qu'elle effectue à la cité Bataville pour le compte de cette Société (prendre contact avec Monsieur GEISLER).
- Les conseillers sont informés de l'analyse financière faite par les services du Trésor Public et prennent connaissance du tableau présentant la Capacité d'Autofinancement Nette qui redevient positive à partir de 2012.
- Ne pas perdre de vue que RECHICOURT LE CHATEAU ne devrait plus être « chef-lieu de canton » à partir de 2017 (même si toutes les démarches administratives pour l'éviter ont été faites, dont l'intervention auprès du Premier Ministre) et que cela entraîne une diminution des dotations versées par l'Etat à la commune.

Budget du service « ASSAINISSEMENT »

Approuvé à l'unanimité, il s'équilibre comme suit :

DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	22.731,00€
DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :	55.072,00€

Les charges et produits inscrits dans ce budget se rapportent uniquement à la gestion de la station d'épuration et du réseau d'assainissement du village.

Ils devraient être transférés à la Communauté de Communes du Pays des Etangs à l'horizon 2017, la structure ayant la compétence « assainissement » sur son territoire. Les travaux

d'assainissement envisagés à Bataville intégreront ce budget et relèveront par conséquent de cette structure.

Convention VNF / COMMUNE

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du Maire :

- autorise le Maire à signer l'avenant n°1 modifiant l'article 6 de la convention 4124/GR2013/00001, conclue avec Voies Navigables de France, relative à la création d'un itinéraire de randonnée « Boucles de Réchicourt » sur les chemins de service. La durée de la convention conclue entre les 2 partenaires est ainsi portée de 5 à 10 ans.

Commission d'Appel d'Offres :

- Suite à l'intervention des services de la Sous-Préfecture, la délibération du 15.04.2014 nommant les membres titulaires et suppléants de la commission d'Appel d'Offres est annulée (1 suppléant de trop !) et remplacée comme suit :

..... sont membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- Messieurs ERMANN Stéphane, AUBRY Emmanuel, DEVANTAUX Didier, membres titulaires,
 - Messieurs, SINGERLE Flavien, BERGER Jean-Bernard, KELLE Romain, membres suppléants,
- pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

INVITATIONS ET REUNIONS

Cérémonies commémoratives du 08 mai 1945.

- organisées en partenariat avec la section locale des Combattants le mercredi 07 mai à 18 h, Place Général de Gaulle.

Commission « Relations Publiques » :

- le 05.05 à 11 heures.

Commission des Travaux :

- le 09.05 à 14 heures.

Ampliatiions aux conseillers le 06.05.2014

Le Maire,

